La MRC de La Côte-de-Beaupré vous informe sur
la gestion de ses matières résiduelles :

NOVEMBRE 2024

AVIS AUX CITOYENS

COLLECTE SUPPLÉMENTAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Afin de s'assurer que toutes les **matières recyclables** soient récupérées, la MRC de La Côte-de-Beaupré vous offre une collecte supplémentaire pendant le temps des Fêtes.

Veuillez prendre note des dates des collectes régulières et des dates de la collecte supplémentaire qui sont identifiées par un ◥, ainsi qu'un *.

MUNICIPALITÉS	DÉCEMBRE 2024	JANVIER 2025
Boischatel	11 et 26	2*, 8 et 22 ◥
L'Ange-Gardien	2, 16 et 30	6*, 13 et 27 ◥
Château-Richer	4, 18 et 26* ◥	2, 15 et 29
Sainte-Anne-de-Beaupré	5, 19 et 26* ◥	2, 16 et 30
Beaupré	10, 24 et 31* ◥	7 et 21
Saint-Joachim	6, 20 et 27* ◥	3, 17 et 31
Saint-Tite-des-Caps	13 et 27	3*, 10 et 24 ◥
Saint-Ferréol-les-Neiges	9, 23 et 30* ◥	6 et 20

MRC de la Côte-de-Beaupré

Nature et culture en harmonie !